



DELFL scolaire

Le DELF junior (voir fiche sur le DELF junior) peut faire l'objet d'un accord entre le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France et les autorités éducatives locales. Dans ce cas, il est intégré au cursus scolaire secondaire et appelé DELF scolaire.

Mise en place du nouveau dispositif

Jusqu'au 31 août 2005 :

Cet examen est aujourd'hui proposé à 2 niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- B1, qui reprend les savoir-faire évalués dans les unités A3 et A4 du DELF 2nd degré ;
- A2, qui reprend les savoir-faire évalués dans les unités A1 et A2 du DELF 1^{er} degré.

A partir du 1er septembre 2005 :

La commission nationale du DELF et du DALF propose un dispositif **harmonisé sur la norme européenne du Conseil de l'Europe**.

Dans sa nouvelle version, le DELF scolaire sera constitué de **4 diplômes indépendants les uns des autres**, sans unités capitalisables, correspondant aux 4 premiers niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

Durée de l'examen ► 2h30	DELFL B2	Utilisateur indépendant
Durée de l'examen ► 1h45	DELFL B1	
Durée de l'examen ► 1h40	DELFL A2	Utilisateur élémentaire
Durée de l'examen ► 1h20	DELFL A1	



Centre international d'études pédagogiques
Département du français et des langues étrangères
Pôle évaluation et certifications

1 avenue Léon Journault - 92318 Sèvres cedex - France
 Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 00- Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 56
 Site internet : www.ciep.fr - Courriel : delfdalf@ciep.fr

Chaque diplôme sera constitué d'épreuves évaluant les 4 compétences : compréhension et expression orales, compréhension et expression écrite. La réussite à la moyenne de ces 4 épreuves permet la délivrance du diplôme correspondant.

Il est construit sur la même structure que la version pour adulte, mais les thématiques seront adaptées à un public pré adolescent ou adolescent.

Conditions de passation

Les diplômes du DELF scolaire ne peuvent être présentés et obtenus que **dans le cadre du système éducatif du pays concerné.**

Les inscriptions se font selon les modalités prévues par la convention signée entre le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France et les autorités éducatives du pays.

Pays ayant intégré le DELF scolaire dans leur système éducatif :

Afghanistan, Allemagne, Canada, Espagne, Guatemala, Italie, Jérusalem et Territoires Palestiniens, Jordanie, Laos, République Tchèque, Serbie et Monténégro, Slovaquie, Suisse, Syrie, Venezuela.

Le DELF et le DALF dans le monde :

- 154 pays
- 900 centres d'examen
- plus de 60000 diplômes délivrés par an
- près de 400000 unités capitalisables